

Direction Générale et Juridique

COMMISSION RÉGIONALE DES RÈGLEMENTS ET DES MUTATIONS

Veille à la bonne application des Règlements de la Ligue par les assujettis notamment en matière de réserves et de réclamations lors d'une rencontre ou de difficultés liées à un changement de club (à l'exception des matières relevant de la compétence d'un autre organe) ;
Emet un avis sur les propositions de modifications des Statuts et Règlements.

COMMISSION RÉGIONALE DE MÉDIATION*

Objectif d'apaiser, de déminer et de résorber les situations complexes et/ou conflictuelles, nées ou à naître, entre des assujettis sans pour autant disposer d'un quelconque pouvoir décisionnel.

COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein de la Ligue.

COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Contrôle la situation des clubs au regard du Statut de l'Arbitrage. Vérifie en liaison avec la CRA et les CDA si les arbitres ont bien satisfait aux obligations permettant de couvrir leur club. Contrôle le rattachement des arbitres à un club.

COMMISSION RÉGIONALE DE CONTRÔLE DES CLUBS

Contrôle et conseille les clubs relevant de sa compétence en ce qui concerne leur gestion administrative, financière et juridique.

COMMISSION RÉGIONALE CONVENTIONS D'OBJECTIFS

Gère le suivi et la répartition des conventions d'objectifs.

** Commissions nouvellement créées*